

Communiqué,

Montreuil, le 5 juin 2025

## Pour le droit de revendiquer

La CGT FAPT tient à dénoncer fermement toutes les atteintes et formes de répression aux libertés syndicales qui s'exercent quotidiennement à l'encontre des postières, postiers du Groupe et de leurs représentant.es partout en France comme dans les Côtes-d'Armor, les Pyrénées-Orientales, en Ile de France, le Gard,... La CGT FAPT apporte tout son soutien aux victimes de répression et demande l'arrêt de toutes les procédures disciplinaires en cours et la levée de toutes les sanctions prises à l'encontre de nos collègues pour des faits syndicaux, de revendication ou de grève.

Nous constatons avec inquiétude une escalade des mesures répressives visant à entraver les actions légitimes de défense des droits des travailleurs.

Ces attaques se doublent d'une multitude de procédures disciplinaires le plus souvent pour des motifs tendancieux, avec des niveaux de sanctions disproportionnés par rapport aux faits reprochés et se traduisent par une augmentation conséquente du nombre de licenciements dont un grand nombre pour inaptitude.

Quand, des idées réactionnaires et nauséabondes irriguent jusqu'à la sphère gouvernementale, il ne faut pas s'étonner qu'elles trouvent une application directe dans nos entreprises autorisant des dérives à l'encontre des militants syndicaux et des salariés exprimant leurs revendications. Ainsi, les directions musèlent les organisations syndicales, punissent et licencient les salariés qui contestent les restructurations, les suppressions d'emplois et revendiquent de travailler dans de meilleures conditions, d'être mieux payés et de partir en retraite en bonne santé et dès 60 ans.

Nous exigeons que La Poste prenne en compte ces préoccupations majeures et s'engage à respecter le droit syndical et la liberté d'expression des travailleurs, conformément aux valeurs démocratiques et sociales que nous défendons.

Il y a urgence de garantir le respect de l'humain, la liberté de revendiquer et de mener l'activité syndicale sur le lieu de travail, sans craindre de subir des représailles ou une surveillance abusive des faits et gestes.

La CGT FAPT milite pour un climat de travail serein, respectueux des droits des représentants syndicaux et des salariés. Les enjeux de démocratie et de citoyenneté dans l'entreprise restent parmi les plus grandes préoccupations des salariés et de la CGT FAPT. Nous réitérons qu'aucune répression ne nous empêchera de continuer à œuvrer pour des droits d'intervention et de représentation permettant à tous les salarié.es d'exprimer librement leurs revendications individuelles et collectives sur leurs lieux de travail. Nous resterons mobilisés pour faire valoir ces droits fondamentaux et utiliserons tous les moyens à notre disposition pour les faire respecter et faire cesser l'arbitraire.

